

**OBJET :**

Demande d'Admission en Non-Valeur de créances irrécouvrables par la trésorerie

Liste 7182570231

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

ID : 033-213305097-20251125-17\_2025-DE

*Département de la Gironde*

**Arrondissement de LIBOURNE**



RÉUNION

N°17-2025

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice:7**

**Nombre de Conseillers présents : 6**

**Nombre de Conseillers absents excusés : 1**

**Nombre de Conseillers absents non excusés :**

**Date de convocation du Conseil Municipal**

17 Novembre 2025

Le vingt quatre Novembre deux mille vingt cinq à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excusé »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoint :				
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
Conseillers :				
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Bertrand LACOURS				X
M. Laurent MEYNIER	X			

Monsieur Cyril HASBROUCQ a été élu secrétaire de Séance.

Monsieur Bertrand LACOURS donne procuration à Madame Aurélie CELLIER.

**Demande d'Admission en Non-Valeur de créances irrécouvrables par la  
Trésorerie**

**Liste 7182570231**

Au vu de la demande faite par la Trésorerie de Coutras afin de demander une admission en non-valeur de créances irrécouvrables en rapport avec la liste :7182570231 d'un montant de 253.10 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

**POUR : 7**

**Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la demande d'admission en non-valeur de créances éteintes  
Liste 7182570231 d'un montant de 253.10 euros**

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- **M. le Trésorier de Coutras**

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire  
Chantal GANTCH

